

Arc-Club Collombey-Muraz

Protection Covid-19, consignes dès le 6 juin

Il est demandé à tout membre du club de connaître et d'appliquer les principes de protection suivants. Ils sont OBLIGATOIRES.



Avant l'entraînement :

- **Enregistrer votre présence à l'entraînement est recommandé.** Cela est faisable après l'entraînement. Merci de penser à annuler votre inscription le plus tôt possible si vous n'étiez finalement pas présent. Elle est aussi modifiable.

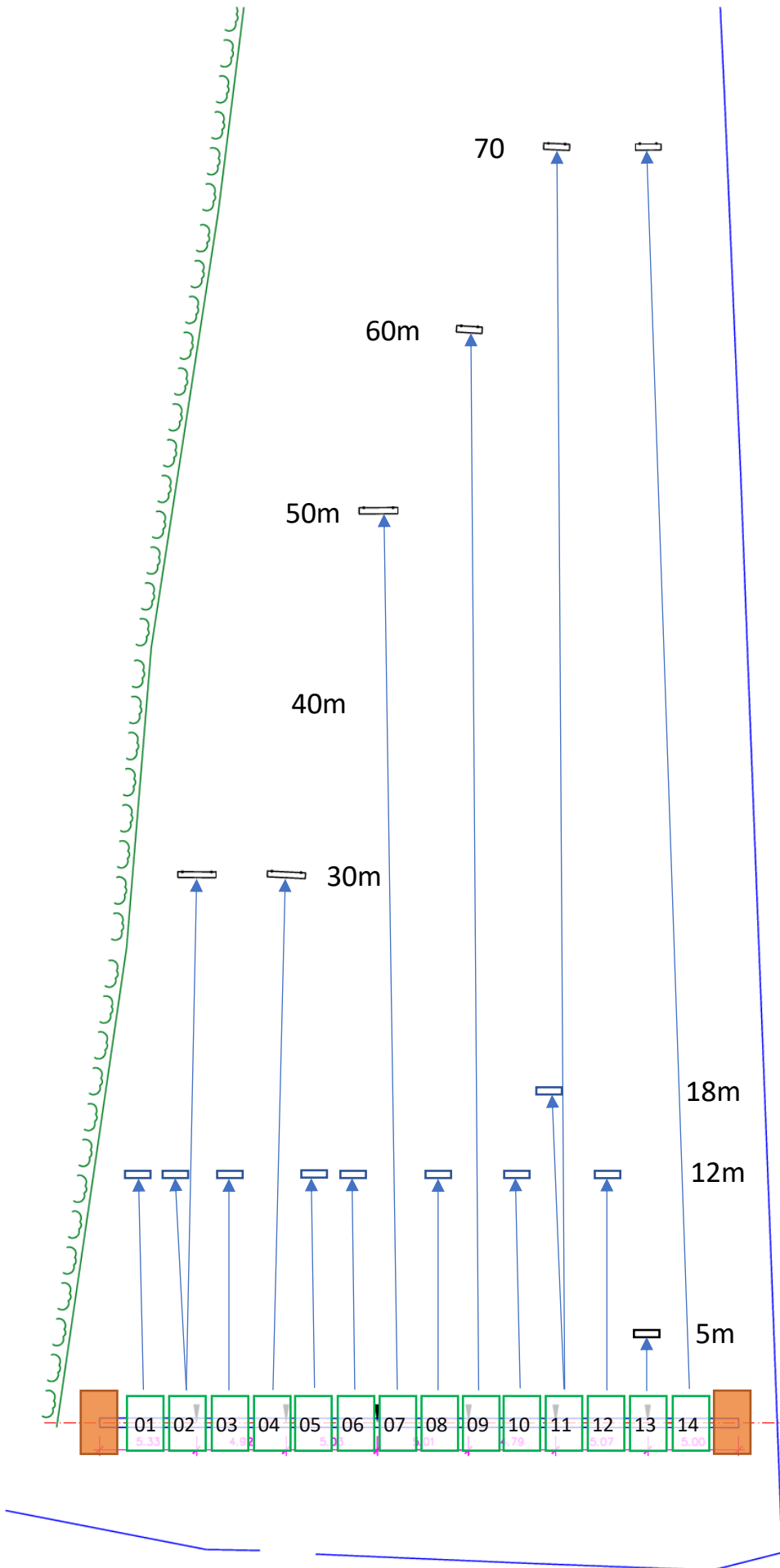
Accès via le site du club, le lien ci-dessous ou ce QR-code :

<https://cutt.ly/accm>



- **Seul le terrain du Bochet est utilisable, les salles ne sont pas à disposition.**
- **14 places sont à disposition simultanément sur le pas de tir.** Les numéros de places sont purement indicatifs.
- **Se désinfecter les mains** en arrivant, avant de pénétrer dans l'infrastructure de tir. **Chacun sera équipé de son propre désinfectant.**
- Chacun devra **disposer de son propre matériel complet de tir, blason (1), de 4 clous et les conserver avec soi** entre les entraînements. Une réserve est à disposition, directement à l'entrée du club-house. Un blason pris ne doit pas être remis au stock. Les équipements achetés à titre personnels sont évidemment aussi autorisés mais ne doivent pas être laissés sur place.
- **Impératif : Si vous avez des symptômes ne venez pas. Consultez et avisez-nous immédiatement en cas de test positif au covid-19, même si cela est détecté quelques temps après un entraînement.**
- L'accès au terrain est ouvert à tous, nous invitons les personnes à risque à rester vigilantes.

Plan du terrain



Pendant l'entraînement :

- Les cours jeunes ont lieu selon les horaires habituels. Il n'est donc toujours pas possible aux adultes de venir tirer simultanément. Jusqu'à nouvel ordre, les athlètes des cadres et moniteurs ne faisant pas formellement partie du cours non plus.
- Monter son arc soit dans son coffre, soit à l'axe derrière sa place de tir.
- ***Respecter en tout temps les précautions de sécurité édictées par l'OFSP et la SwissArchery (distances de 2 mètres entre les personnes, hygiène, tousser dans son coude, ...).***
- Les places de tir sont délimitées par des rubalises. Libre à vous de vous arranger sur place.
- **Il ne peut y avoir utilisation d'une cible que par un archer à la fois.**
- La zone accessible commune du club-house sera réduite au strict minimum (stock de blasons et de clous vers l'entrée à l'intérieur) et seule une personne à la fois ne doit s'y rendre.
- Les toilettes du Bochet ne sont plus utilisables jusqu'à nouvel ordre.
- Au besoin, une trousse de secours est accessible avec le nécessaire pour se protéger et secourir.

Après l'entraînement :

- Emporter avec soi son matériel, y compris blason et clous.
- Se désinfecter les mains en quittant le site d'entraînement.
- Signaler au responsable si une amélioration doit être apportée au concept.

En cas de question :

- Vous pouvez contacter le **responsable covid-19** du club :
Nicolas Campana
079 686 17 64
contact@arc-clubcm.ch